

La CSST intervient

# Auto Prévention vous propose des solutions



*Comme un peu partout au Québec, des accidents très graves impliquant des ponts élévateurs et des fosses de réparation sont survenus dans la région du Bas-Saint-Laurent au cours des*

*dernières années. Dans le cadre de la campagne « Sécurité des machines : tolérance zéro », la CSST de cette région a décidé d'intervenir dans tous les ateliers de mécanique automobile.*

Mais attention, les interventions ne se limitent pas à la sécurité des machines. Un bon système d'évacuation des gaz d'échappement des véhicules est également exigé puisque beaucoup d'installations ne sont pas conformes et qu'encore de nos jours, des travailleurs s'intoxiquent. En 1992, suite à deux cas d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) chez des techniciens en mécanique automobile de la région de Québec, une étude effectuée chez 44 concessionnaires de cette région a démontré que 41 % d'entre eux dépassaient les concentrations permises. En 2005, une autre étude effectuée au Saguenay à la suite d'un cas d'intoxication au CO dans un petit garage a démontré un dépassement de la norme chez 84 % de ces petits établissements.

## **Une collaboration gagnante**

Dans la lettre envoyée aux propriétaires de tous les établissements visés, la CSST les invitait à contacter Auto Prévention pour obtenir davantage d'information sur les éléments qui seraient vérifiés par les inspecteurs.

Afin d'intervenir efficacement auprès des entreprises concernées, les deux conseillers d'Auto Prévention responsables de cette région ont demandé une rencontre avec les inspecteurs de la CSST impliqués dans ce dossier. Suite à cette rencontre, Auto Prévention a organisé et présenté une session d'information dans quatre villes de la région. Les participants se sont ainsi assurés d'être en mesure d'installer, s'il y a lieu, des équipements qui répondent aux normes.

À la fin de chaque présentation, un formulaire d'évaluation a été complété par chacun des participants. Leur taux de satisfaction est très élevé. Ils ont tous, sans exception, grandement



**Chronique  
sécurité**

**François  
Bilodeau**

Conseiller  
en prévention



**Martin  
Bonneau**

Conseiller  
en prévention

apprécié la qualité et la clarté de l'information transmise de même que la documentation qui l'accompagne. Ils ont répondu de façon unanime que cette information leur avait permis d'améliorer leurs connaissances et allait leur permettre d'accorder plus d'importance à la santé et à la sécurité dans leur milieu de travail. Ils ont majoritairement mentionné que la session avait dépassé leurs attentes. De plus, ils répondent tous qu'ils recommanderaient cette session à d'autres propriétaires d'un atelier de mécanique.

### **Mieux vaut prévenir que guérir**

Chez Auto Prévention, nous sommes des préventionnistes et notre message est clair : n'attendez pas qu'un accident survienne ou que la CSST intervienne pour réagir ! La santé et la sécurité du travail, c'est primordial. Si vous avez des doutes concernant vos outils, vos machines, vos équipements ou toute autre installation, contactez-nous. Nous sommes là pour vous renseigner et surtout, pour vous aider.



Photo : François Bilodeau

Les sessions d'information régionales, un moyen pratique et efficace pour être informés des équipements sécuritaires qui correspondent aux normes. Si une intervention semblable est prévue dans votre région, Auto Prévention vous en avisera. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet à [autoprevention.qc.ca](http://autoprevention.qc.ca).